

Gymnase du soir
25 ans



Lausanne
octobre 1990

Gymnase du soir

25 ans

Lausanne

octobre 1990

© Copyright 1990 Comité de direction du Gymnase du soir
24, rue Mercerie, 1003 Lausanne

Préface

Peu après les retombées de l'Exposition nationale, des responsables lucides et pénétrés de visions prospectives créaient l'institution du Gymnase du soir qui, depuis, n'a cessé de prouver ses hautes exigences et une utilité toujours plus évidente. S'il prépare l'individu aux problèmes quotidiens, le Gymnase du soir donne aussi surtout accès à des maturités de qualité et aux difficiles préalables et enseignements universitaires.

Chaque jour paraît plus manifeste l'importance du savoir dans nos sociétés. La pénurie, en ce domaine, est le plus grand danger qui guette les projets de nos secteurs de pointe. C'est incontestablement l'un des défis qui nous attendent à l'aube du XXI^e siècle.

Si la scolarité obligatoire doit permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une formation de qualité, tous, nous savons combien la roue de la vie peut rencontrer d'obstacles, rendant son parcours heurté. Le canton accorde une place importante aux filières de rattrapage. C'est dans ce contexte que s'inscrit une institution que nous fêtons aujourd'hui et qui, compte tenu de la nécessité pour notre pays de disposer de cadres cultivés et hautement qualifiés, permet à des personnes compétentes, désireuses d'apprendre et d'une incontestable force de caractère, de réaliser un cursus complet, une fois leur première formation professionnelle achevée. Ces personnes courageuses, qui retournent sur les bancs scolaires pour acquérir une formation de haut niveau, préfigurent l'homme de l'avenir, puisque tout le monde connaît désormais l'importance de se remettre en question, des formations permanentes et continues et les inévitables changements de métiers que nous devons assumer.

Au même titre que d'autres institutions que l'Etat subsidie et encourage, le Gymnase du soir doit être félicité pour les services de qualité qu'il rend à notre société. Plus proche de nous peut-être que d'autres par le profil de son corps enseignant et de ses organes directeurs, le Gymnase du soir doit voir son statut amélioré, encouragé par des supporteurs diversifiés. Ainsi, par exemple, la nouvelle participation des communes, relevée par le président du Comité de direction dans son rapport annuel à l'assemblée générale de 1989, nous apparaît comme le signe tangible d'une prise de conscience de toute la population, étant donné que, incontestablement, ce creuset d'études joue et jouera un rôle régional toujours plus important.

Désormais, l'Association fondée sur les articles 60 et suivants du Code civil suisse est devenue plus qu'une institution. Elle est entrée dans nos mœurs, dans notre vécu culturel. C'est là, pour un 25^e anniversaire, sa plus belle victoire et la preuve de la place qu'elle a prise dans l'Enseignement.

Pierre Cevey, président du Conseil d'Etat vaudois

Le Gymnase du soir : une école-passerelle

La fin du XX^e siècle offre le spectacle d'une civilisation occidentale où dominent les technicités les plus diverses. Qu'on pense aux prodigieux développements des media et de l'informatique, à la nécessité d'une diversification aussi grande que possible des sources d'énergie, à la sauvegarde de notre milieu naturel. Autant de domaines où il s'agit de développer – outre la recherche fondamentale – les applications pratiques. D'où le besoin impératif de disposer de personnes aptes à maîtriser ces différents domaines, à faire œuvre d'imagination pour promouvoir des solutions originales, susceptibles de recueillir l'approbation du plus grand nombre.

Aujourd'hui, les systèmes éducatifs sont conçus pour donner la formation la plus complète possible à l'ensemble des élèves. Tel n'a pas toujours été le cas; l'époque n'est pas si lointaine où l'accès à des études longues était réservé à une minorité d'élèves ayant subi très tôt de rigoureux examens de sélection. Ainsi, par omission en quelque sorte, la société se privait des réflexions de toute une catégorie d'adultes dont l'épanouissement n'était pas compatible avec une structure scolaire rigide, peu propre à admettre des exceptions.

Au cours de son histoire, Lausanne a toujours accordé une place importante aux écoles. Beaucoup d'entre elles ont étendu leur rayonnement au loin : l'Académie de Lausanne, fondée par LL.EE. de Berne, a joui d'un rayonnement international; plus près de nous, l'Ecole hôtelière et l'Ecole suisse d'ingénieurs des industries graphique et de l'emballage font figure d'écoles pilotes dans leur domaine. Et l'on n'oubliera pas le renom qu'ont su acquérir de nombreux instituts privés, tant lausannois que vaudois.

La proposition – lausannoise à l'origine – de créer un gymnase du soir doit être replacée dans cette longue tradition. Elle confirme le

statut de ville d'études que l'on se plaît à évoquer à maintes reprises. Lausanne n'ayant pu – ou n'ayant su – développer par le passé un secteur industriel aussi important que les autres grandes villes suisses, elle se doit de favoriser la formation de base et de développer toutes les voies passerelles permettant l'accès à des études supérieures ou à une formation professionnelle de qualité.

Vingt-cinq ans d'activité ont permis au Gymnase du soir d'étendre son rayonnement, justifié et heureux, bien au-delà des frontières lausannoises. Il convient dès lors de se réjouir que l'Association ait su obtenir la participation financière volontaire de la très grande majorité des communes dont des habitants préparent une maturité. En effet, de telles initiatives nécessitent des investissements importants, même si le Gymnase du soir s'est montré particulièrement attentif à limiter ses dépenses. Il s'agit là d'un exemple bienvenu de collaboration intercommunale fructueuse, dont beaucoup d'autres institutions devraient s'inspirer.

Puisse le Gymnase du soir continuer à offrir à tous ceux qui en ont le désir et les capacités la faculté de rejoindre la filière des études longues. Il favorisera ainsi l'épanouissement des individus et donnera à la société les moyens de répondre aux défis qui lui sont lancés.

Jean-Jacques Schilt, conseiller municipal, Lausanne

Propos présidentiels

1965 ! L'Exposition nationale de Lausanne vient de fermer ses portes depuis près d'une année. Pour le profane, un secteur important y illustre le début d'une évolution dont on allait mesurer progressivement toutes les conséquences pour les structures scolaires d'une part, pour les individus, les entreprises, les administrations ... et les finances publiques d'autre part : l'école n'est plus la préparation à *la* vie; apprendre n'est plus lié à une question d'âge, chacun se doit de persévérer dans l'étude, surtout s'il a le souci de progresser dans son activité professionnelle.

Une profession hâtivement choisie, l'apparition de facultés insoupçonnées en cours d'apprentissage, l'attrait, voire la fascination quelquefois exagérée de nouveaux métiers, incitent une proportion importante de jeunes adultes à changer d'orientation. Pour réaliser leurs ambitions, ils doivent envisager une formation universitaire, d'où la nécessité d'acquérir une maturité fédérale.

Pour beaucoup de projets, l'Exposition a joué le rôle de catalyseur. Le rapport de gestion de la Municipalité de Lausanne pour l'année 1965 en témoigne : «Elle (i.e. l'Expo) a habitué les esprits aux vues d'ensemble». Nul doute que la création du Gymnase du soir a bénéficié de cet esprit novateur créé l'espace d'un instant.

Aujourd'hui, le Gymnase du soir apporte la preuve qu'il correspond à une nécessité. 25 ans après sa création, il a paru utile d'en retracer les grands moments.

Le Gymnase du soir, au seuil d'une nouvelle étape, aura à cœur de continuer à mériter la confiance et l'aide matérielle que lui ont accordées dès l'origine l'Etat de Vaud et la commune de Lausanne ainsi que, depuis 1987, plus de 50 communes vaudoises.

Michel Bovard, président du Comité de direction



Le Gymnase du soir : la promotion des talents

Vu de l'Orient, un large pont, aux imposantes barrières, conduit au Gymnase du soir.

A l'arrière-plan, à gauche, le bâtiment de la Mercerie abrite le Gymnase du soir. Sur la droite, la Cathédrale; plus loin, on devine l'Académie, la Préfecture, le Château ... Qui n'a pas rêvé d'y étudier, d'y enseigner ou d'y siéger ?

L'illustration de la page de couverture a valeur de symbole.

Les traditions les plus diverses – le voyage initiatique des sociétés secrètes chinoises, le Sirât de l'Islam, conduisant au Paradis par-dessus l'enfer, les épreuves imposées aux chevaliers du Moyen Age – font du pont un lieu de passage et d'épreuves. A sa modeste mesure, le Gymnase du soir enrichit cette symbolique : ultime classe passerelle imaginée il y a 25 ans, il sert de lien entre des formations à caractère professionnel et l'université.

Seuls les élus traversent d'une rive à l'autre. Certains passent le pont en deux ans, d'autres en cinq. La passerelle est étroite, il faut vaincre sa peur, surmonter mille dangers. Surtout, il faut faire le pas sans s'arrêter, ni regarder en arrière, sous peine d'être pris de vertige. A l'exemple des héros confrontés aux «ponts du diable», tous prennent le risque de tomber et connaissent quelques instants d'angoisse. A la différence de l'illustration évoquée ci-dessus, aucun, cependant, n'y risque son âme !

Dans le respect de la tradition, notre pont a sept arches, les sept qualités requises du gymnasien du soir :

- L'audace d'entreprendre des études longues alors qu'il a déjà acquis une formation souvent synonyme d'aisance matérielle. Mais de plus en plus, les individus – surtout les jeunes – ne se satisfont pas d'un premier métier pour la vie.

- Le courage de reprendre, quatre soirs par semaine, le chemin de l'école après une journée d'activités professionnelles. Sans oublier les samedis et les dimanches à sa table de travail.
- La ténacité qui seule permet l'acquisition progressive des connaissances. «L'intelligence est presque inutile à celui qui ne possède qu'elle», affirme Alexis Carrel.
- La disponibilité qui ouvre les horizons propres aux disciplines les plus variées. «Le cerveau ne devient riche que si on l'utilise dans toutes les directions. Il ne s'use que si l'on ne s'en sert pas», prétend Albert Jacquard.



les sept arches

- L'humilité indispensable pour admettre que ses intérêts, ses préjugés, ses expériences – quelle que soit la richesse de son vécu – ne constituent pas la norme de l'univers. Ainsi, et ainsi seulement, l'étudiant pourra entrer dans la vision de tous ceux qui ont façonné le destin de l'humanité d'une part et – accessoirement – dans le schéma de pensée de leurs professeurs d'autre part.
- La lucidité pour accepter les décisions de la Conférence des maîtres et celles du directeur, de telle manière qu'elles soient intégrées de façon positive et dynamique dans la voie qui mène à l'objectif fixé.
- Enfin la santé morale et physique, indispensable pour franchir le pont. La solidité du noyau familial, de l'entourage y contribue en apportant calme, sérénité, encouragements.

Doté de toutes ces qualités, le gymnasien du soir réussira son passage. Ce succès ne fera pas disparaître toute angoisse : d'autres ponts se présenteront, tout aussi périlleux ...

Dans les traditions anciennes évoquées ci-dessus, le candidat est toujours seul; de ses qualités propres dépend la réussite du passage ! Sur l'exigeant chemin qui conduit à la maturité, l'individu doit-il supporter seul le poids de l'effort ? Une aide ne mérite-t-elle pas d'être offerte à tous ceux qu'anime une volonté de perfectionnement, d'approfondissement de leurs connaissances ?

La création d'un Gymnase du soir témoigne d'un choix : en facilitant la préparation des étudiants du 2^e âge, il veut contribuer à libérer des talents et des énergies.

Jean-Claude Michielin, directeur



**Gymnase Cantonal
de la Cité
Bâtiment de La Mercerie
Gymnase du soir**

l'hospitalité d'un aîné

Pages d'histoire

Avant le Gymnase du soir ...

De par sa structure, l'économie suisse a toujours eu besoin d'une main-d'œuvre qualifiée. Dans un premier temps, les autorités fédérales se sont surtout occupées de la formation professionnelle; elles ont mis sur pied un système mixte d'écoles de métiers et de formation en emploi, d'apprentissages, système qui a permis à notre pays, entre autres raisons, d'échapper au chômage des jeunes. Mais le besoin s'est bientôt fait sentir de s'occuper de la formation secondaire supérieure, de façon à procurer au marché du travail les étudiants dont il avait de plus en plus besoin et la Confédération s'est préoccupée de la révision de l'ordonnance qui régit l'accès aux études supérieures (ORM), mais ce n'est qu'en 1968 qu'elle devait officialiser la «seconde voie»¹.

Vers une plus grande ouverture de l'enseignement vaudois

Pour sa part, le canton de Vaud a commencé par élargir la base de recrutement de ses écoles secondaires par l'institution dès 1956 de la gratuité de l'enseignement obligatoire et par des réformes successives tendant, entre autres buts, à permettre des passages plus aisés d'une filière à l'autre; le canton de Vaud, s'il donne parfois l'apparence de rigidité dans ses structures scolaires, connaissait déjà de nombreuses «passerelles» plus ou moins institutionnalisées, donnant ainsi l'exemple de son pragmatisme de fait.

En faveur des jeunes adultes...

Mais les jeunes adultes étaient oubliés dans tout cela², alors que Bâle (dès 1930), Zurich-ville (1936), Genève (1962) avaient ouvert de nouveaux types d'école pour permettre à ceux qui, pour une raison ou une autre, avaient renoncé à suivre l'école secondaire

¹ «Seconde voie» : possibilité offerte aux adolescents et aux adultes qui manifestent le désir de poursuivre des études universitaires. Elle permet de préparer les examens nécessaires sans abandonner obligatoirement une activité professionnelle.

² Pourtant en 1961 déjà, une commission extra-parlementaire vaudoise adoptait comme un de ses dix principes «la seconde voie».

**... quelques rares possibilités
d'accéder à un titre universitaire**

de rattraper ces études et d'avoir ainsi accès à l'université par un autre truchement que celui – fort onéreux – des écoles privées. Trois cantons, trois solutions distinctes³. Fédéralisme oblige !

Vaud, pour sa part, connaissait depuis longtemps des cours préparant à la maturité commerciale externe, examens organisés par l'Ecole supérieure de commerce, mais, dans la structure d'alors, ce titre cantonal ne donnait guère accès qu'à l'Ecole des hautes études commerciales et à la Faculté des sciences sociales et politiques. En 1951

s'était ouverte l'Université populaire, qui, à côté de cours de culture générale à suivre pour son plaisir et son enrichissement intellectuel, organisait des cours structurés de mathématiques, permettant en quatre ans de passer du niveau du certificat «prim-sup» à celui d'une demi-licence universitaire. Des examens couronnaient cet enseignement, mais ils n'étaient pas reconnus pour autant.



le label suisse !

³ Bâle prépare à une maturité cantonale reconnue par sa seule Université; Genève a mis sur pied des cours du soir et du samedi qui conduisent à une maturité fédérale; Zurich a choisi une organisation analogue, mais organise dès 1972 pour ses élèves de dernière année des cours du jour à plein temps.

Enfin, certaines facultés de l'Université de Lausanne acceptaient – longtemps avant Genève, et avec moins de tapage – des «étudiants sans maturité» mais qui devaient se présenter à des examens préalables:

- en sciences, seuls y avaient accès des étudiants porteurs d'un diplôme de culture générale ou de l'Ecole normale,
- à l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) ou à la Faculté des sciences sociales et politiques, on exigeait une formation professionnelle préalable et l'accès sur dossier était très restrictif en HEC,
- en lettres, par contre, il n'y avait aucune exigence quelconque ... à l'inscription tout au moins, car les examens eux-mêmes étaient très sélectifs.

Un précurseur : le «Technicum du soir»

En 1962, une nouvelle expérience fut lancée avec l'ouverture du «Technicum du soir» (aujourd'hui Ecole d'ingénieurs de Lausanne). Cette création remporta un vif succès et suscita une participation financière importante des milieux patronaux intéressés. La forme d'association «Etat – milieux privés» qui fut choisie alors ne sera pas sans influencer la structure envisagée ultérieurement pour le Gymnase du soir.

Conseil communal et Municipalité de Lausanne : une option décisive

La motion de M. André Lasserre

Conscient de tous ces problèmes, M. André Lasserre, alors professeur au Gymnase du Belvédère et conseiller communal à Lausanne, déposait le 4 juin 1963 la motion qui devait déboucher deux ans plus tard sur l'ouverture du Gymnase du soir : «Ma motion n'est pas tellement une mesure d'ordre scolaire qu'un aménagement d'ordre social». Sur rapport de M. Fernand Petit, conseiller communal, la motion était transmise à la Municipalité, qui créa une commission extra-parlementaire largement ouverte.

Les premiers principes de base

Ce groupe d'experts, favorable à la création d'un tel gymnase, en élabora les principes de base :

- exigence d'une formation professionnelle achevée,
- fixation d'un âge minimal d'admission et d'un niveau de départ, qu'on imagine équivalant à celui d'un certificat d'études secondaires (avec une «certaine ouverture» en faveur des élèves de primaire supérieure),
- institution d'un semestre probatoire,
- cours du soir (éventuellement du samedi) répartis sur trois ans,
- préparation prioritaire aux maturités (secondairement aux examens préalables et complémentaires),
- principe d'un écolage,
- dépendance du nouveau Gymnase du soir des pouvoirs publics.

La Municipalité, pour l'essentiel, se ralliait à ces principes, mais elle divergeait sur le dernier point, privilégiant la création d'une institution de droit privé. Elle proposait la désignation d'un comité d'initiative, dans l'idée d'ouvrir le gymnase en automne 1965 déjà. Un budget de fonctionnement de 200 000 francs était envisagé⁴.

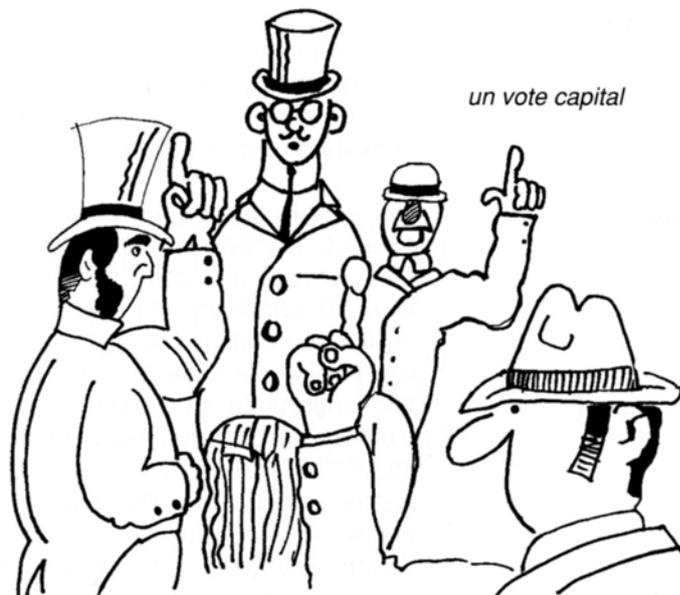
Le Conseil communal entérina ces propositions en avril 1965, non sans qu'une large discussion ne s'engage principalement sur le problème de l'institution de droit privé, mais des doutes furent aussi émis sur certains des principes: exigence de la formation professionnelle, écolage, semestre probatoire...

Le Comité d'initiative, présidé par M. Henry Hentsch, chef du service des écoles secondaires et professionnelles de la ville de

⁴ Il ne sera atteint qu'en 1972.

Lausanne et ancien directeur du Gymnase de jeunes filles, commença son travail sans tarder. Il convient de rendre hommage ici à M. Henry Hentsch qui mit tout son enthousiasme et toutes ses compétences au service de cette idée qui lui était particulièrement chère. Il élaborait un premier projet, des statuts pour l'Association, désigna un directeur provisoire.

L'accord des pouvoirs publics



Tant le Conseil communal que le Grand Conseil entérinèrent la création du Gymnase du soir en ratifiant l'adhésion de la ville de Lausanne, respectivement de l'Etat de Vaud, à la nouvelle association et lui accordèrent les crédits de départ nécessaires.

Du rêve à la réalité

Désignation d'un directeur

Désigné en mai 1965 pour entrer en fonction le 1^{er} juillet, le directeur provisoire, M. Marc Jaccard, eut la tâche difficile, mais exaltante de concrétiser les projets, de prendre les contacts nécessaires avec les autres institutions, avec l'Université de Lausanne, avec la presse.

L'appel aux enseignants

Un appel fut lancé auprès du futur corps enseignant : la réponse fut très encourageante, 80 professeurs se proposèrent, ce qui permit un choix; la décision fut d'emblée prise d'associer largement les maîtres enseignant en dehors de Lausanne, par l'octroi d'une indemnité de déplacement.

Le recrutement des élèves

Les appels aux élèves potentiels furent aussi satisfaisants : au 11 août, 180 avaient demandé des renseignements et 84 avaient déjà renvoyé une carte d'inscription. Leur analyse, les entretiens avec les candidats, les séances d'information devaient permettre au fil des semaines de préciser les points en suspens, d'adapter les principes aux réalités de la demande⁵ : par exemple, la proportion importante d'étudiants n'ayant pas le niveau du certificat d'études secondaires devait rapidement amener le Comité à envisager l'ouverture d'une classe préparatoire, portant de ce fait à quatre ans la préparation d'une maturité. La création de «classes mobiles» – tous les cours de mathématiques, par exemple, se donnant le même soir⁶ – devait en revanche permettre d'assigner à chaque candidat le niveau adéquat et permettre une réorientation plus aisée dans le cas où la première affectation se serait révélée

⁵ Un candidat déçu devait demander la démission d'un directeur «s'enlisant dans un borbier de conservatisme décadent», au motif que le Gymnase du soir renonçait d'emblée à préparer un baccalauréat latin-mathématiques spéciales !

⁶ Conséquence : aucun professeur ne pouvait enseigner dans plusieurs groupes.

inadaptée; ainsi la crainte de l'examen d'admission ou du semestre «probatoire» était écartée et le stress qui en serait résulté, diminué. Le passé scolaire très disparate des étudiants devait bientôt contraindre la direction à envisager d'emblée l'ouverture simultanée de niveaux «préparatoires», de 1^{re} et de 2^e année. De même, la constatation s'imposa que l'ouverture de cours spécifiques préparant aux examens préalables serait nécessaire ultérieurement et que le Gymnase du soir se devait d'assumer une telle tâche. Enfin, l'Etat demanda à l'Association de reprendre la préparation aux examens complémentaires de latin, exigés par les facultés de droit, lettres et médecine.

La grille-horaire

Une grille fut établie : 12 leçons par semaine dont 10 consacrées aux disciplines à examen, 2 pour le reste (!); pour permettre à

HORAIRES	ANNEE 1989	
LUNDI	18-00	
MARDI	15-00	} 30
MERCREDI	17-00	-00
JEUDI	16-00	-00
VENDREDI	19-00	16-20
SAMEDI	17-00	CONG
TOTAL :	85-00	

certains d'avoir un soir de libre en plus du mercredi, on imagina l'organisation de cours le samedi après-midi, à choix avec le vendredi soir. Des «chefs de file» furent désignés parmi les professeurs pressentis pour élaborer des programmes-cadres.

Les locaux

Des locaux devaient être trouvés : les établissements scolaires étant libres le soir et le samedi après-midi, les cours ordinaires ne posèrent pas de problème et purent tous être donnés au Collège de l'Elysée, les salles pour les séances de laboratoire furent mises à disposition par le Gymnase de la Cité et l'Ecole Normale, on envisagea même d'organiser les cours du samedi matin à l'Ecole professionnelle commerciale. Par contre, les besoins de l'administration ne purent être satisfaits qu'en 1968 ! Pendant trois ans, directeur, secrétaire et téléphone durent se contenter d'un parloir de 8 m². M^{me} Yolande Hangartner fut désignée comme secrétaire, pour trois soirs par semaine, M^{me} Micheline Jaccard acceptant bénévolement d'assurer une présence le vendredi.

Le démarrage

Le 1^{er} novembre 1965, l'Assemblée constitutive de l'Association pour un Gymnase du soir se tenait à 17 h 30, réunissant les représentants des quelque trente membres fondateurs, pouvoirs publics, sociétés savantes, organisations professionnelles, syndicats, ...

... et, à 19 h, les cours commençaient. Par un miracle qui ne se reproduisit pas le lendemain, les 110 élèves⁷ trouvèrent leurs locaux et les professeurs qui les attendaient et, quelques minutes plus tard, les corridors de l'Elysée étaient déserts. Si l'on pense que la décision formelle du Conseil communal était tombée le 12 octobre seulement, on reconnaîtra que l'on avait «mis les bouchées doubles» : M. Henry Hentsch avait tenu son pari et lors de

⁷ 29 maturités classiques, 13 maturités scientifiques, 30 maturités commerciales, 16 préalables, 18 latinistes, 4 divers.

la dernière réunion du Comité d'initiative devait constater, au soulagement de tous, «qu'il ne lui serait pas nécessaire d'attenter à ses jours, ainsi qu'il avait promis de le faire si le Gymnase du soir n'ouvrait pas ses portes en automne 1965».

1965-1974 : une première étape pleine de promesses

Quelques modifications importantes

Les dix années suivantes ne verront guère de changements importants. Des rapports annuels, relevons quelques points intéressants :

- à la suite d'une révision du règlement de l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne, l'examen d'externe pourra se passer en deux fois; décharge certaine pour nos candidats, ... mais allongement de la préparation,
- l'organisation de cours séparés pour la préparation du latin «médecine» et «lettres», ... sitôt suspendus, la réforme de 1968 de l'ORM supprime l'exigence du «petit latin» pour les études de médecine ... en 1970, la faculté des lettres inaugure son propre cours, ce qui dépeuple nos locaux ... et le cours de latin complémentaire est définitivement fermé en 1972,
- le transfert du Gymnase du soir de l'Elysée à la Mercerie dans les locaux encore occupés aujourd'hui; désormais tous les cours pourront se donner dans le même bâtiment; la place à disposition permet la mise en chantier d'un système de prêt-location des manuels scolaires,
- enfin, en 1973, le Comité décide de l'ouverture d'une classe préparant à la nouvelle maturité D,
- l'abandon précoce des cours du samedi après-midi⁸; Vaud reste

⁸ Ceux du samedi matin ne furent en définitive jamais ouverts.

un canton campagnard et la semaine anglaise n'est pas une réalité pour la majorité de nos étudiants,

– le Comité décide que l'activité de mère de famille est assimilée à une activité professionnelle,

Evolution des effectifs

– le taux de déperdition est significatif après quelques mois, mais pas alarmant : «Le nombre des abandons en cours d'année est effectivement important : la volée de 1965, qui comptait 120 inscrits, se retrouve réduite de moitié au quatrième semestre; celle de 1966 passe de 90 à 60, mais devons-nous en tirer des conclusions si pessimistes ? Il va sans dire que certains élèves se sont fourvoyés et que très tôt ils renoncent à poursuivre. Faut-il dès lors crier au désastre ... ou simplement établir nos statistiques trois mois après le début des cours ?»

– en revanche, le corps enseignant reste très stable, facteur encourageant,

Les critères de réussite

– en 1968, on célèbre les premiers examens réussis par des étudiants ayant fait toute leur scolarité au Gymnase du soir; de modestes prix sont remis aux lauréats. Le directeur souligne alors les quatre conditions nécessaires à une réussite :

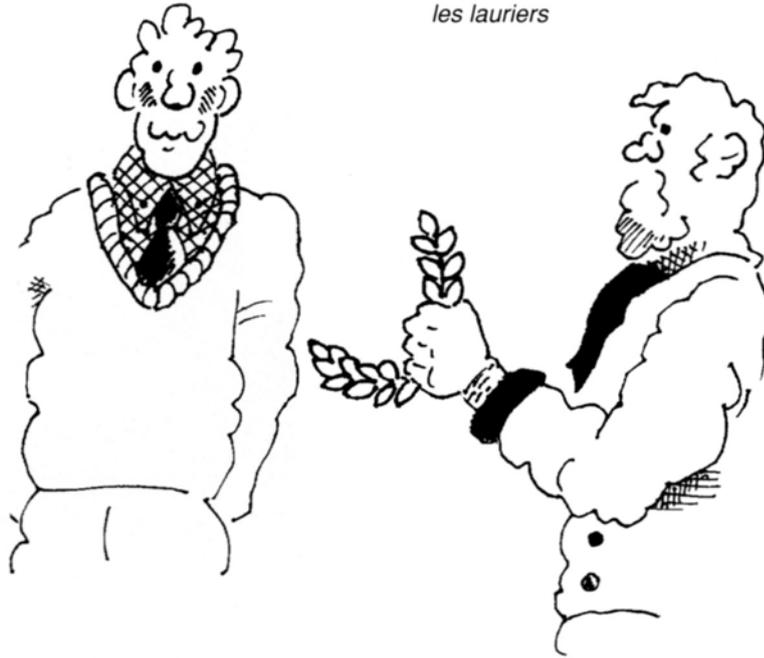
« 1. Au départ, avoir des connaissances du niveau d'un certificat d'études secondaires ou avoir complété son bagage de primaire supérieure par une solide formation professionnelle.

2. Aux qualités intellectuelles exigées de tout bachelier ajouter des qualités morales, d'assiduité au travail, de persévérance et de courage.

3. Jouir d'une résistance physique et nerveuse supérieure à la moyenne.

4. Avoir, si possible, des conditions de travail favorables.»

les lauriers



- analysant les résultats des deux premières volées, le directeur remarque que sur les 203 élèves inscrits (abstraction faite des «latinistes»), on dénombre 49 réussites et 4 échecs définitifs; 136 élèves ont quitté le Gymnase du soir pour des raisons diverses⁹, mais 4 seulement sur ordre de la direction,
- l'étude des conséquences de l'ORM 1968 : faut-il organiser nos propres examens et nous faire reconnaître par la Commission fédérale de maturité ?¹⁰ La conférence des maîtres est favorable,

⁹ 24 pour des raisons de santé, 10 pour des raisons de famille (le directeur se souvient d'un étudiant très prometteur qui préféra son ménage à ses études, au dernier semestre) ...

¹⁰ Genève choisira cette voie.



Faits divers

la direction partagée ... En 1974, une décision négative est prise par le Comité,

- à la session de 1969, un de nos élèves réussit la meilleure maturité commerciale, ... il deviendra plus tard professeur à l'Université,
- les gymnases du soir font l'objet en 1970 d'un mémoire de licence, d'une thèse en 1973 !
- en 1971 s'ouvre un quatrième gymnase à St-Gall, avec un quatrième système, basé partiellement sur l'enseignement par correspondance.

1974-1979 : expansion et consolidation

Changement de directeur

Nommé directeur des gymnases de Montbenon et de Chamblandes, M. Marc Jaccard quitte la direction du Gymnase du soir le 31 mars 1974. Son successeur, M. François-Louis Reymond, va s'efforcer, pendant cinq ans, de faire régner dans la maison un esprit analogue à celui qui y présidait auparavant. Il convient de caractériser cette période de l'histoire de l'institution par la double idée d'expansion et de consolidation. Les structures mises en place à l'origine résistent au temps et aux tentations du nouveau venu. Elles se révèlent en outre assez souples pour permettre de multiples ajustements.

Augmentation du nombre des admissions

Le nombre des admissions s'accroît pour atteindre la centaine chaque année, ce qui permet de constituer des classes et des groupes à effectif plus important. La proportion des abandons en cours de route, souvent après le premier semestre déjà, reste stable. Dans son rapport de 1977, le directeur estime que le Gymnase du soir n'a pas intérêt à développer par trop sa capacité

d'accueil, le risque étant réel de voir les abandons et les échecs augmenter plus que les admissions.

Adaptation du plan d'études

Les plans d'études sont adaptés dès 1975 au nouveau règlement des examens de maturité fédérale. Par ailleurs, des difficultés d'organisation, liées aux horaires, amènent le Gymnase du soir à renoncer dès 1976 à préparer les candidats aux examens d'admission, en culture générale, à l'EPFL. Cette dernière offre les cours, sur place, depuis cette date, à côté de ceux de mathématiques et de physique. Outre l'ouverture de la filière préparant à la maturité D, on décide de fournir aux élèves la possibilité de faire des travaux écrits d'entraînement le samedi matin. La maigreur de l'horaire interdit, ou presque, les exercices pratiques pendant les cours.

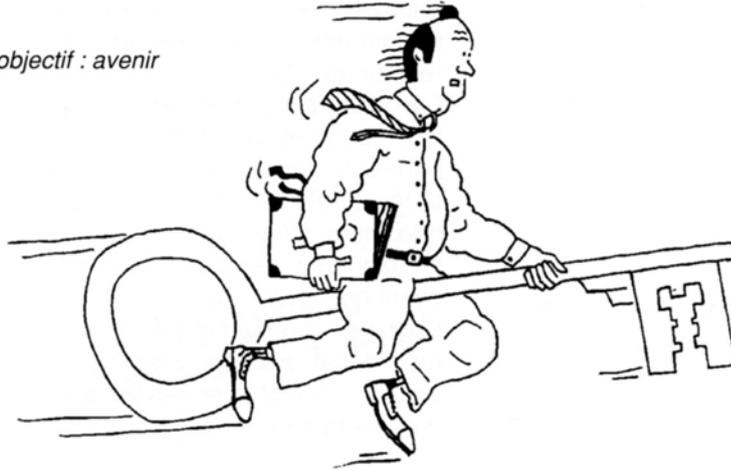
Le nombre des succès accuse tout d'abord une baisse, puis monte tout à coup en 1978-1979 à 30, ce qui constitue un record. Une statistique de l'hiver 1977 indique que le rapport entre les succès, toutes catégories confondues, et les admissions s'établit à 20,9% depuis 1965.

Le directeur : un rôle irremplaçable

Des efforts particuliers sont portés sur l'individualisation de la gestion pédagogique, d'une part, et sur l'analyse des motivations et du contexte socio-professionnel, d'autre part.

Sur le premier point, le directeur consacre un temps considérable à examiner la situation de chaque élève, discipline par discipline, et à négocier avec lui, à lui imposer parfois, un réaménagement de son plan d'études. Plus que la conférence des maîtres, seul lieu de rencontre des enseignants et trop rarement convoquée, c'est le directeur qui prépare la synthèse et fait sanctionner les décisions de promotion. L'obligation, instituée dès l'origine, de lier la réinscription des élèves, semestre après semestre, à un entretien avec le directeur, se révèle un instrument de conduite pédagogique très efficace.

objectif : avenir



Le second point prend une place importante dans les rapports de l'époque. En effet, la situation économique, loin d'être euphorique, amène au Gymnase du soir des candidats qui, faiblement motivés pour des études longues, se sentent menacés dans leur emploi du moment. Une fois inscrits, ils ont de la peine à s'y maintenir et requièrent une aide sous forme de bourse. De même, et cela correspond aux observations des conseillers en orientation, on voit se présenter en plus grand nombre des femmes qui, ayant atteint la trentaine, cherchent par ce biais à se réinsérer dans une activité professionnelle. Des considérations de prestige jouent aussi leur rôle, avec la perspective de l'accès à l'Université. Tout cela ne signifie pas que l'on trouve chez chacun le sérieux, les aptitudes à l'acquisition des connaissances et l'ardeur au travail indispensables à la réussite ultérieure. Beaucoup confient leur sort au Gymnase du soir sans mesurer leur responsabilité propre et sont vite laissés sur le rivage.

Aller plus loin dans l'évocation de ces cinq années revêt nécessairement des aspects anecdotiques. Il y a, certes, la déclaration d'un recteur de l'Université reconnaissant que les étudiants issus du Gymnase du soir accomplissent leurs études dans les délais les plus courts et sans échec. Mais il y a aussi la rose des sables rapportée par un élève kabyle; il y a le candidat à la maturité C qui, après quelques minutes pendant lesquelles il a obtenu la note maximum, dirige la fin de son examen de mathématiques; il y a les témoignages reçus plusieurs années plus tard. Il y a surtout, bien avant que le directeur d'alors ne «sombre irrémédiablement en pédagogie» comme le lui a dit plaisamment un ancien collègue, le féroce débat entre les partisans du contrat avec le programme et ceux du contrat avec l'élève, ainsi que la lente recherche de procédures adaptées à des adultes engagés dans la vie professionnelle.

1979-1990 : restructuration et évolution

Des changements importants

M. Jean-Claude Michielin succède, en qualité de directeur, à M. François-Louis Reymond, appelé à la direction du Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire. Il partage avec son prédécesseur les mêmes objectifs pédagogiques. L'analyse des motivations et du contexte socio-professionnel d'une part, l'examen des situations pédagogiques de chaque élève d'autre part demeurent les tâches prioritaires du directeur.

Après 14 ans de présidence, M. Henry Hentsch se retire du Comité. M. Michel Bovard, secrétaire général de la Direction des écoles de la ville de Lausanne, lui succède.

Le train du Gymnase du soir a donc en deux mois changé à la fois de mécanicien et de chef de convoi.

Un utile avertissement

Un dernier changement interviendra en 1983 : M. Raymond Junod, alors conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, parvient au terme de son mandat de président de l'Assemblée générale de l'Association du Gymnase du soir. M. François Bettex, secrétaire général du DIPC, lui succède.

« Dame malice » ne manque pas de choisir cette période de changements pour se manifester ! Ce n'est pas à proprement parler un accident, mais un grave incident de parcours qui survient. Rien ne



laissait prévoir cette défaillance. L'année scolaire avait même bien débuté : 9 succès aux examens préalables et 8 à la maturité commerciale vaudoise. Cependant, 8 des 14 candidats aux seconds examens partiels de la maturité fédérale échouent.

La perplexité est grande, chacun s'interroge. Il n'y a pas de réponse simple et définitive. Mais l'incident de parcours est suffisamment alarmant pour que la conférence des maîtres adopte à l'unanimité, avec effet immédiat, diverses mesures pédagogiques et administratives.

Cinq mesures pédagogiques

- La conférence des professeurs décide des promotions. Aucun élève n'est promu s'il a des difficultés graves dans deux disciplines du second examen partiel (français, allemand, anglais, italien, mathématiques, physique, géométrie descriptive).
- L'élève doit suivre régulièrement les cours et présenter suffisamment de travaux pour qu'une note significative lui soit donnée. Les dispenses ne peuvent être accordées que par le directeur sur préavis du maître concerné.
- Les élèves suivent les cours d'une seule classe. La direction crée ainsi des groupes homogènes qui font équipe pour la préparation des examens.
- Des cours d'appui et des séances de travaux écrits sont organisés.
- Le principe d'une maturité «blanche» (épreuve d'essai) est admis. Elle permet à l'élève d'acquérir l'expérience d'une épreuve faite dans des conditions analogues à celles de l'examen, de dresser un dernier bilan et de déceler – encore à temps ! – d'ultimes lacunes.

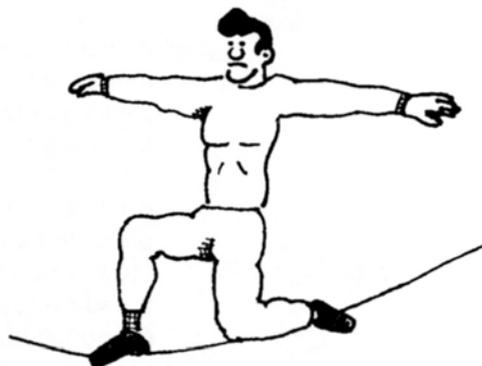
Cinq mesures administratives

- La conférence des maîtres se réunit par section : l'ensemble des maîtres peut être convoqué pour débattre de problèmes généraux.
- La fonction de chef de file est réactualisée. Il établit un programme par niveau et veille à son application.
- Les dossiers des élèves (notes, évaluation, propositions de promotion) sont à disposition des maîtres.

- Plusieurs classes sont dédoublées, favorisant l'individualisation de l'enseignement.
- Les candidats ne se présentent plus qu'aux seules sessions d'automne.

Retour à la stabilité

Ces nouvelles dispositions ont pour conséquence le redoublement de 64 candidats à la maturité fédérale. Elles entraînent une augmentation importante des effectifs pour la classe préparatoire et celle de 1^{re} année. Elles portent rapidement des fruits : de 1980 à 1982, le Gymnase du soir enregistre 40 réussites sur 42 candidats. Faut-il le rappeler ? les statistiques fédérales font état de presque 30% d'échecs aux examens de maturité.



l'équilibre retrouvé

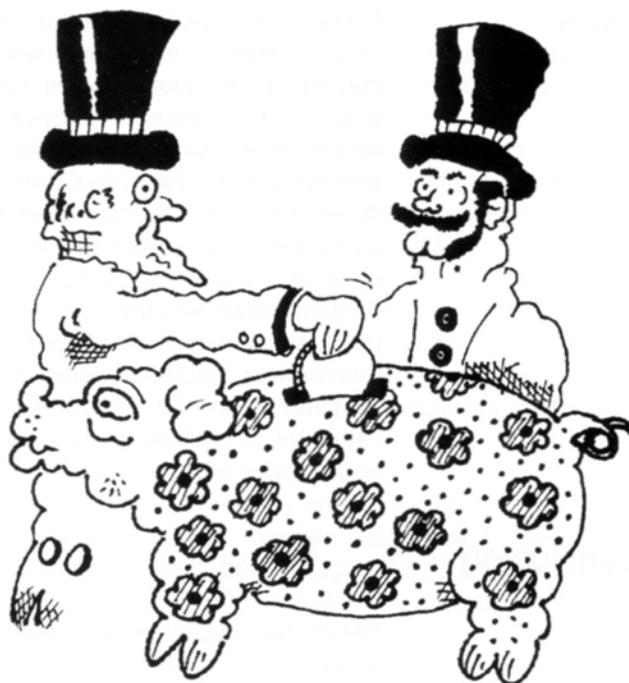
Jusqu'à ce jour, l'incident de 1979 ne s'est pas renouvelé. Le Gymnase du soir confirmera au cours des années suivantes les excellents résultats de ses étudiants qui se présentent aux examens de maturité ou à un préalable. Une fois le premier semestre passé, les étudiants qui décident de poursuivre la fréquentation du Gymnase du soir trouvent les ressources – physiques, intellectuelles et financières – leur permettant de réaliser leur objectif. Quant aux autres, après avoir perçu que le Gymnase du soir ne peut leur apporter ce qu'ils cherchent, ils choisissent souvent d'autres voies, peut-être moins ambitieuses.

En 1982, le Comité reprend un débat provisoirement clos en 1974, celui de la reconnaissance du Gymnase du soir en tant qu'établissement délivrant ses propres diplômes. Une nouvelle fois, les multiples aspects de ce problème sont longuement abordés. Le statu quo est confirmé, pour les principales raisons suivantes : maîtres et élèves craignent que leur relation pédagogique ne se détériore; de nombreux élèves, qui obtiennent d'excellents résultats aux examens, ne peuvent assumer un travail régulier dans toutes les disciplines à la fois. Ils ne veulent pas perdre la liberté de s'organiser et de s'assumer pleinement, comme c'est le cas aujourd'hui.

En 1985, l'Assemblée générale supprime l'admission aux classes préparant à la maturité commerciale vaudoise au profit de la maturité E. Depuis 1980 déjà, quelques élèves s'inscrivent au Gymnase du soir en type E. Ils devaient suivre alors les cours de sciences économiques dans une école privée lausannoise. En cette matière, l'évolution est rapide (à l'image des tendances économiques contemporaines) : les candidats à la maturité E deviennent plus nombreux que ceux à la maturité commerciale vaudoise, qui disparaît complètement de la grille-horaire en 1986. Dès lors, le Gymnase du soir organise tous les cours nécessaires à la préparation de cet examen.

Aspects financiers

Depuis sa fondation en 1965 et jusqu'en 1986, le Gymnase du soir a vécu du montant des écolages et des subsides que versaient – à parts égales – le canton de Vaud et la commune de Lausanne. De 1966 à 1990, les charges budgétisées du Gymnase du soir ont passé de 186 000 à 691 000 francs. Dans le même temps, l'indice du coût de la vie a crû de 136%. Le Gymnase du soir, suivant en cela une tendance de plus en plus marquée, a tenté – et réussi – à associer financièrement plusieurs collectivités locales à son activité.



Dès 1987, le financement du Gymnase du soir a été assuré non seulement par ces deux autorités, mais encore par une participation financière librement consentie des communes de domicile des candidats à une maturité fédérale ou à un préalable à l'université. Environ trente communes ont accepté le versement d'une contribution volontaire, proportionnelle au nombre d'élèves-adultes domiciliés sur leur territoire. L'importante progression des versements des communes de domicile des étudiants manifeste l'intérêt que portent les collectivités locales aux possibilités de perfectionnement dont doivent disposer leurs ressortissants.

Une nouvelle évolution

Outre ses entretiens – nombreux et réguliers – avec les étudiants, les candidats à l'inscription, les professeurs aussi, le directeur suit constamment l'évolution des matières objets d'examen à la maturité et aux préalables. Il analyse les conséquences de l'introduction de nouvelles disciplines sur les structures du Gymnase du soir. A ce titre, depuis 1981, le Comité de direction s'est préoccupé des suites à donner à l'introduction de l'informatique parmi les matières d'examen. Cette réflexion l'a conduit à reprendre les caractéristiques des plans d'études. Sur proposition du directeur et de la conférence des maîtres, il a admis de nouvelles dotations horaires pour l'ensemble des matières. Il a toutefois limité à 16 le nombre des heures hebdomadaires d'enseignement auquel est astreint l'étudiant. En effet, le Comité de direction reste convaincu que l'étudiant, à côté de ses cours, doit encore disposer de quelques heures pour son travail personnel.

En guise de conclusion...

Parmi tous les établissements d'enseignement officiel conduisant à la maturité, le Gymnase du soir a su affirmer au cours de ses 25 ans d'existence sa propre spécificité. Plus que toute autre école, il a été profondément marqué par les trois directeurs qu'il a connus. Avec des tempéraments différents, mais tous également compétents dans le domaine de la formation et de l'administration, ils l'ont conduit en privilégiant, ce qui est suffisamment rare pour être souligné, le contact direction-étudiants.

Au seuil d'une nouvelle étape, l'existence même du Gymnase du soir ne saurait être remise en question. Avoir permis à plus de 700 candidats l'obtention d'un titre donnant accès à des études universitaires montre que l'objectif premier assigné par les fondateurs a été atteint. Nul doute que cette contribution à la formation doit être

considérée comme l'un des moyens de mettre à disposition de l'économie et de la société des gens hautement qualifiés, capables de la faire progresser vers une qualité de vie meilleure pour tous.

Pour que le Gymnase du soir reste fidèle à ses objectifs initiaux, souhaitons qu'il continue à trouver, parmi les enseignants vaudois, les hommes et les femmes capables de s'intéresser à cette formation si particulière et qui sachent en accepter les contraintes. En effet, la forme d'enseignement au Gymnase du soir diffère fortement de celle habituellement réservée aux gymnasiens du jour. Que le Gymnase du soir sache aussi trouver, grâce à la forme juridique d'association, la souplesse nécessaire pour s'adapter sans retard à toutes les évolutions que subiront les différents types de maturité et de préalable.

Souhaitons aussi que le Gymnase du soir sache garder, avec toutes les collectivités qui le soutiennent, des rapports de confiance qui lui permettent de consacrer l'essentiel de ses forces à ses étudiants, à son corps enseignant et aux matières qu'il doit enseigner.

Les fondateurs, les directeurs successifs, les enseignants et les étudiants ont fait du Gymnase du soir une école certes exigeante, mais dont la valeur est reconnue sans ambiguïté. C'est dans cette direction que les actuels responsables entendent continuer à travailler, en gardant à l'esprit que le Gymnase du soir ne trouve pas de justification en lui-même, mais dans les services qu'il offre aux étudiants et, à travers eux, à toute la collectivité.

Marc Jaccard,	directeur de 1965 à 1974
François Reymond,	directeur de 1974 à 1979
Jean-Claude Michielin,	directeur dès 1979
Michel Bovard,	président du Comité de direction dès 1979



destination maturité

Témoignage

Que viennent chercher les élèves ? La possibilité de se préparer à des études supérieures bien évidemment. C'est, du moins, ce qu'ils demandent au directeur et à la secrétaire de l'établissement. A cette dernière, ils font volontiers confiance de leurs ambitions professionnelles dans un premier temps, de leurs doutes et de leurs projets personnels ensuite. Au fil de leurs trois ou quatre ans d'études, on sent mûrir les personnalités, s'affirmer ou se transformer des projets. Au terme d'une maturité réussie avec succès, certains élèves n'hésitent pas à renoncer aux études supérieures, voire à les abandonner après quelques mois. D'autres les poursuivent avec la même constance que leur parcours pré-universitaire.

confidence ...



Pourquoi certains élèves changent-ils de cap après une telle dépense d'énergie ? A ceux-là, notamment, le Gymnase a apporté un équilibre nouveau qui ne passe pas forcément par l'université, mais par une bonne culture générale et surtout une confiance en soi, acquise au fil des épreuves. Cette confiance en ses moyens, combien en doutent quand, pour la première fois, ils frappent timidement ou énergiquement à la porte de l'école. Les enseignants vous le diront. Le résultat d'une maturité passe aussi par les discussions qu'ils ont avec leurs élèves, par les encouragements à explorer une part plus grande de leur potentiel intellectuel. Le Gymnase n'est pas une école difficile, réservée aux seuls génies. Il permet, au contraire, à des élèves motivés, mais ayant de gros trous dans leur formation scolaire, de les combler. Comment ? En offrant des structures de travail et un appui pédagogique autant qu'un encouragement moral. Les élèves vivent au Gymnase du soir une expérience relationnelle que beaucoup qualifient d'exceptionnelle et qu'ils regrettent souvent de ne plus retrouver ensuite. Cet esprit, particulier au Gymnase du soir, fait partie de sa force au même titre qu'une démarche pédagogique adaptée aux situations d'urgence. La mission d'une telle école doit se poursuivre longtemps encore. A la veille d'un XXI^e siècle (que l'on nous promet technologique et évolutif), elle devient même d'une actualité qu'on aurait pu lui contester à l'époque de sa fondation.

Monique Durussel Rudaz, ancienne étudiante préalable SSP
professeur d'histoire
journaliste RP

Interrogations sur l'enseignement de la littérature

*C'est que, pour attester que je dis vrai,
je produis, moi, un témoin que je sais
irrécusable, ma pauvreté.*

(Socrate, Apologie)

*D'où nous viendra la renaissance,
à nous qui avons souillé et vidé
le globe terrestre? Du passé seul,
si nous l'aimons.*

(S. Weil, La pesanteur et la grâce)

Affirmer que notre monde est en profonde mutation, que des transformations essentielles ont lieu dans les domaines les plus divers, que ce soit dans ceux de la politique, de l'économie, du social, voire de la pensée et de la morale, est devenu banal. Mais au milieu de tant de bouleversements, l'idéal d'une perfection technologique paraît dominer; malgré certains courants contraires, l'esprit positiviste semble l'emporter encore et définir un mode d'être à la fois pragmatique et utilitariste. Avons-nous su tirer les leçons du XIX^e siècle ?

Ainsi nous assistons à de continuelles réformes qui se répercutent jusque dans les secteurs les plus infimes de la société. Mus par un esprit de système, qui est la caractéristique d'une pseudo-rationalité, souvent synonyme de technocratie, nous conduisons des changements de structures, nous mettons en place des plans cadres d'étude et d'éducation devant assurer la réalisation du meilleur citoyen. Alors le «nous» disparaît au profit du «on» : on est sécurisé; le hasard et l'imprévu sont écartés, et la «systémophilie» nous mène peu à peu vers une dictature du rendement, de l'efficacité et, disons-le, de l'apport financier. Et pour donner vie à tout cet «univers de système», on instaure la «Communication» comme élément devant permettre l'échange entre les diverses structures elles-mêmes gérées par le «Grand Système», référence abstraite et arbitraire. Cependant on ne craint pas la contradiction : en effet, dans un univers où la vie a été écartée par la notion de système, il ne peut exister de véritable communication, car chaque structure est autonome; au lieu d'être ouverte sur les autres, elle se referme sur elle-même. La structure dirigeante, pour faire fonctionner le «Grand Système» qu'elle a construit et dans lequel elle emprisonne les divers secteurs de la vie, ne peut instituer que des rapports «mécaniques» qu'elle huilera au gré des circonstances : «Nous ne disons plus, comme aux temps naïfs : «Je pense ainsi.

Quelles sont vos objections ?» Nous sommes devenus lucides. Nous avons remplacé le dialogue par le communiqué.» (A. Camus, La Chute)



Dans un univers aussi clos, reposant sur l'arbitraire, mais profondément sécurisant car ordonné, et de plus performant sur le plan économique, quelle place peut encore occuper l'enseignement de la littérature française (par exemple) dans le «cursus» scolaire qui mène à la Maturité ? Quel intérêt peut-il encore offrir à nos élèves ? Quelle valeur peut-il affirmer ? Nous pouvons alors nous interroger sur l'utilité de ces «retours» dans le passé : que nous apportent des Villon, des Ronsard, des Rabelais, des Madame de la Fayette, des Racine, des Corneille, des Molière, des Balzac, des Nerval, des Baudelaire, des Flaubert ... ? Servent-ils la «Communication» dans notre monde moderne, sont-ils des outils va-

lables ? Ils pourraient paraître d'abord inutiles, donc nuisibles, ensuite pernicieux parce que transportant d'autres valeurs, d'autres manières de penser et de sentir. Au nom de la modernité, ne devrait-on pas les « ranger au magasin des accessoires » comme l'« impossible Salut », qu'évoque Sartre dans « Les Mots » ?

Alors pour répondre à son temps, l'enseignement de la littérature, prenant le relais de la critique littéraire, devient une « science appliquée ». Sur la base de techniques bien éprouvées (cf. la linguistique), on va tenter de percer les rouages de la création littéraire, on va décoder ce qui en fait le mystère, la beauté, pour n'en livrer qu'une lecture froide et anonyme. Je ne désire pas, ici, soulever de polémique, je reconnais à la linguistique certaines valeurs. Mais n'est-on pas en train de tuer le texte ?

Pour moi, l'enseignement de la littérature est d'abord une approche de la vie, de la vie avec toutes ses complexités, ses contradictions, de la vie qui ne peut s'enfermer dans aucun système. L'œuvre littéraire n'est pas un univers clos, défini une fois pour toutes; à chaque lecture elle m'offre de nouvelles richesses, de nouvelles interrogations : elle m'enseigne la relativité des choses et la force des sentiments; elle m'enseigne cette vie qui est à la fois surgissement, douceur et violence, passion et rêve, tragédie et comédie, chaleur et profondeur. Une œuvre littéraire n'agit pas dans le monde d'abord; son action première se situe en nous, en notre moi profond; elle permet d'approcher les mystères de notre être, de s'ouvrir à nous-mêmes et peut-être de nous transformer. Cette richesse de notre personne reconnue, nous sommes alors en mesure de porter un regard neuf et lucide sur le monde, non pour le juger, mais pour l'aimer. Ainsi l'œuvre littéraire témoigne d'un profond humanisme. Lire les « Anciens », c'est découvrir l'universalité de l'homme, et c'est aussi reconnaître la valeur de la personne dans un monde déshumanisé.

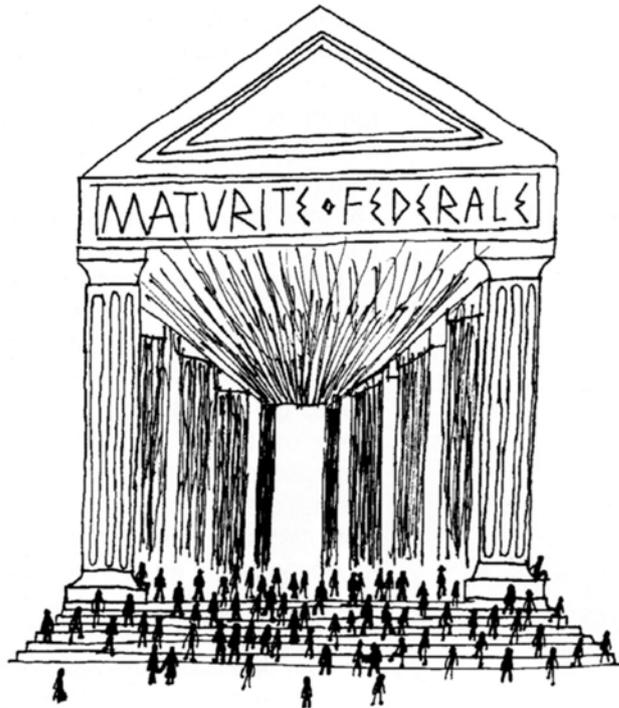
Pour conclure, j'aimerais rappeler ici le conte de Giono, «L'Homme qui plantait des arbres», conte dont m'avait parlé un de mes élèves du Gymnase du soir. C'est l'histoire d'un homme qui, après avoir tout perdu, se réfugie dans une région désolée de la Provence. Il se met alors à planter des chênes; après un demi-siècle d'acharnement, de patience et d'amour, le pays resplendit de santé et d'aisance. Giono termine son conte par ces mots : «Quand je réfléchis qu'un homme seul, réduit à ses simples ressources physiques et morales, a suffi pour faire surgir du désert ce pays de Canaan je trouve que, malgré tout, la condition humaine est admirable. Mais, quand je fais le compte de tout ce qu'il a fallu de constance dans la grandeur d'âme et d'acharnement dans la générosité pour obtenir ce résultat, je suis pris d'un immense respect pour ce vieux paysan sans culture qui a su mener à bien cette œuvre digne de Dieu.»

Peut-être sommes-nous, les maîtres de français, un peu comme ce planteur d'arbres : modestement, humblement, nous essayons d'apporter ce qui fait cruellement défaut : la connaissance par le cœur et l'amour de la vie.

Pierre Lavanchy, professeur de français

Message d'un étudiant

Une année avant le sept centième anniversaire de la Confédération et dix ans avant la fin du deuxième millénaire, le Gymnase du soir de Lausanne fête son premier quart de siècle d'existence. Par conséquent, il a atteint l'âge de ses élèves actuels. Comme eux, il a passé ses erreurs de jeunesse et acquis la maturité nécessaire à ses ambitions.



En cinq lustres, cette jeune institution a permis à plus de sept cents adultes d'accéder à la maturité fédérale. Les raisons qui incitent à reprendre le chemin de l'école après une pause plus ou moins longue sont d'ordre divers. Pour certains, poussés par une

vocation tardive nécessitant une reconversion professionnelle, le Gymnase du soir donne la possibilité de compléter leur bagage intellectuel et d'obtenir la «clef» nécessaire pour ouvrir la porte de l'université. Pour d'autres, qui n'ont pas eu l'envie ou les moyens de faire des études «au bon moment» par la filière normale, le Gymnase du soir permet de se racheter tout en conservant une activité lucrative. Mais tous les gymnasiens du soir ont les points communs suivants: motivation et assiduité dans l'effort, seuls gages de réussite.

Malgré ses conditions astreignantes, le Gymnase du soir n'a rien d'un calvaire ou d'une pénitence. Pour commencer, je citerai ses locaux. Avant de nous exiler vers le béton impersonnel et froid de Dorigny, nous avons la chance et l'honneur de pouvoir étudier dans un site riche en histoire au centre de la cité, à deux pas de la Cathédrale: le bâtiment de la Mercerie. Il fut conçu à la fin du XVIII^e siècle, à l'instigation du médecin Tissot, par l'architecte Rodolphe de Crousaz-de Mézery. Ce bâtiment a eu respectivement les vocations d'hôpital, d'établissement disciplinaire de jeunes garçons et de jeunes filles, d'asile d'aliénés, d'école industrielle cantonale, de collège scientifique, puis pour terminer de gymnase cantonal (je précise quand même que sa vocation actuelle n'est pas une synthèse de ses anciennes fonctions). Cette institution doit aussi beaucoup à la conscience professionnelle et au dévouement de la majeure partie de ses enseignants, au dynamisme et à l'ouverture d'esprit de son directeur.

Au nom de tous les élèves actuels, je souhaite longue vie au Gymnase du soir, et vous donne rendez-vous dans vingt-cinq ans pour fêter son jubilé.

Jean-François Dumas, étudiant 2^e année scientifique



travaux pratiques ...



... bilan



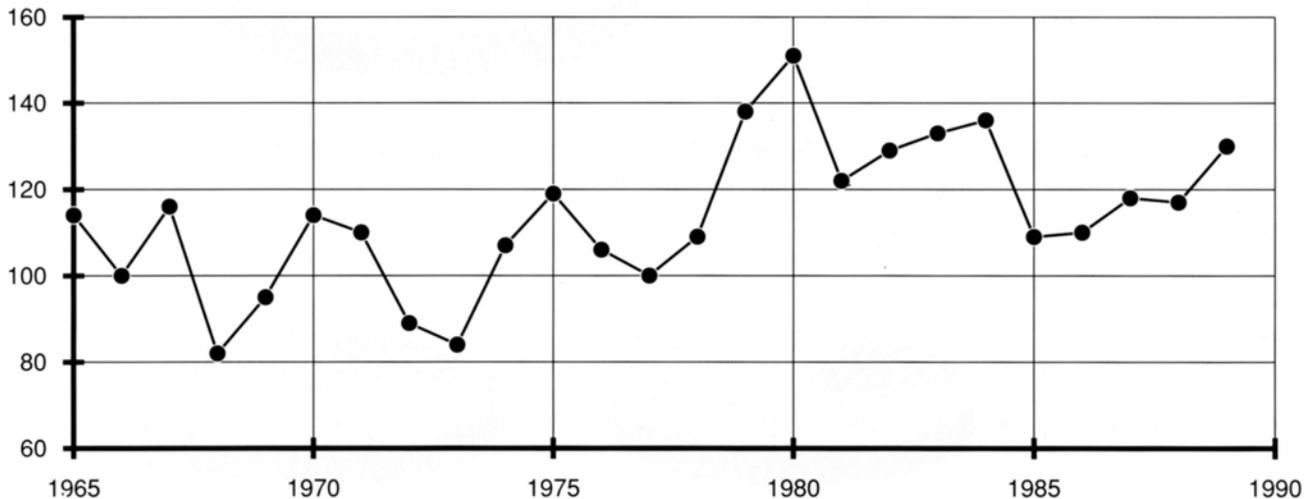
Regards statistiques

Qui sont ces adultes désireux de réorienter leur vie ? Pourquoi choisissent-ils, après avoir acquis une formation professionnelle, de retourner sur les bancs d'école ? Une analyse partielle du catalogue des élèves du Gymnase du soir permet d'esquisser quelques traits caractéristiques de cette population.

Nombre d'élèves

En 25 ans d'activité, le Gymnase du soir a accueilli 2 862 élèves de tous âges, dont 711 (24,8%) ont passé avec succès les examens de maturité fédérale, commerciale vaudoise ou les examens d'admission aux hautes écoles. En moyenne, quelque 200 élèves, répartis sur une année préparatoire et trois ans d'études, suivent régulièrement les cours. Le nombre d'inscriptions annuelles à l'entrée varie de 80 à 150.

Fig. 1 : Evolution du nombre des inscriptions par année scolaire (1965-1989).



Répartition des inscriptions selon le sexe et l'état civil

La figure 1 permet de distinguer deux périodes bien distinctes quant au nombre des inscriptions :

- 1965-1978 : il oscille annuellement de 80-120,
- 1979-1989 : il passe de 110 à 150, le sommet étant atteint en 1980 avec 151 inscriptions.

Pour l'ensemble de la population ayant fréquenté le Gymnase du soir, la figure 2 fait ressortir une légère prédominance des hommes par rapport aux femmes.

Fig. 2 : Répartition des inscriptions enregistrées de 1965 à 1989 selon le sexe.

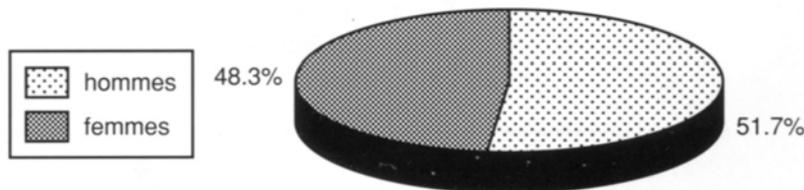
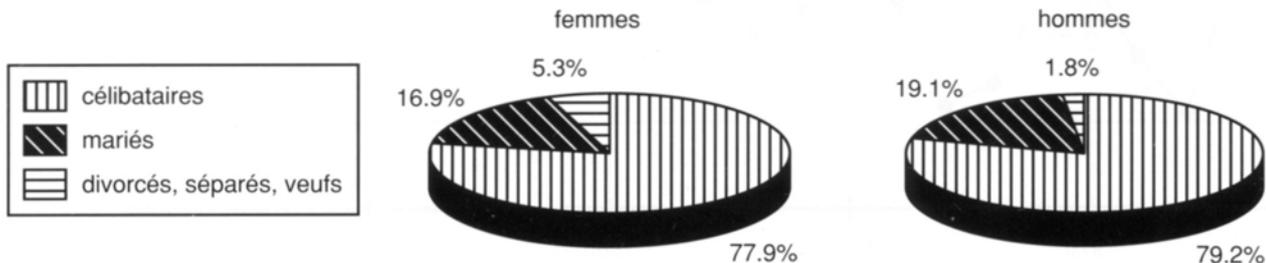
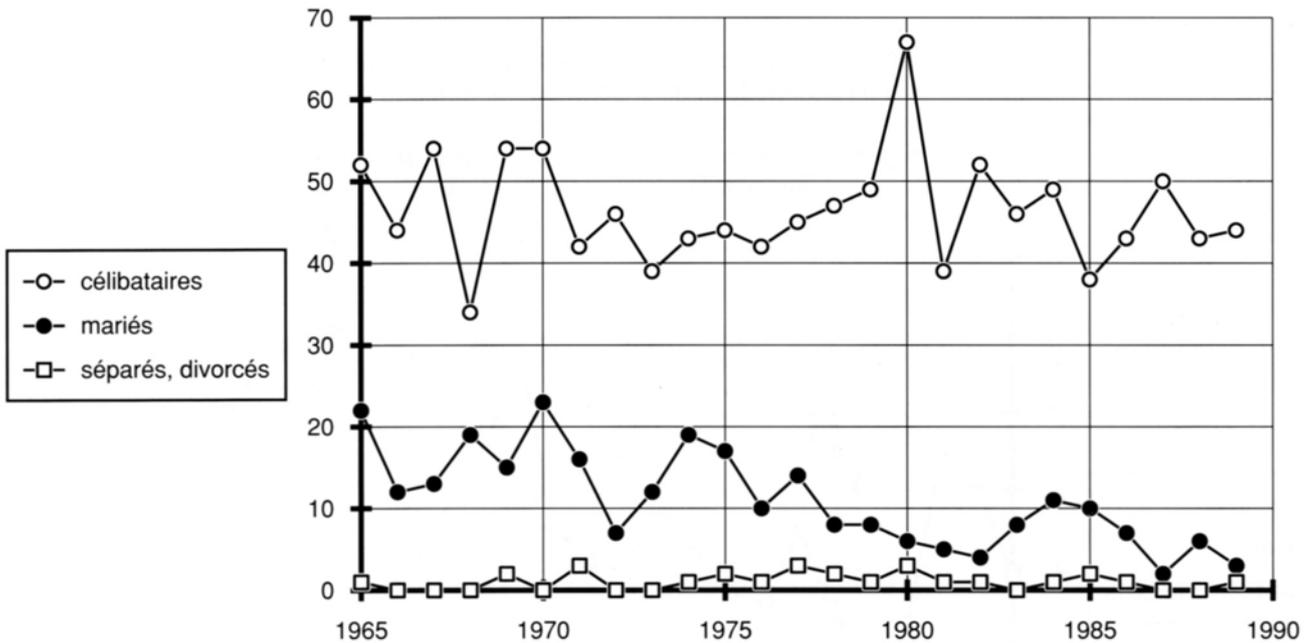


Fig. 3 : Répartition des inscriptions enregistrées de 1965 à 1989 selon l'état civil par sexe.



La distribution selon le sexe et l'état civil est loin d'être homogène; elle a subi d'importantes variations.

Fig. 4 : Variations annuelles du nombre des inscriptions d'élèves de sexe masculin, selon l'état civil.



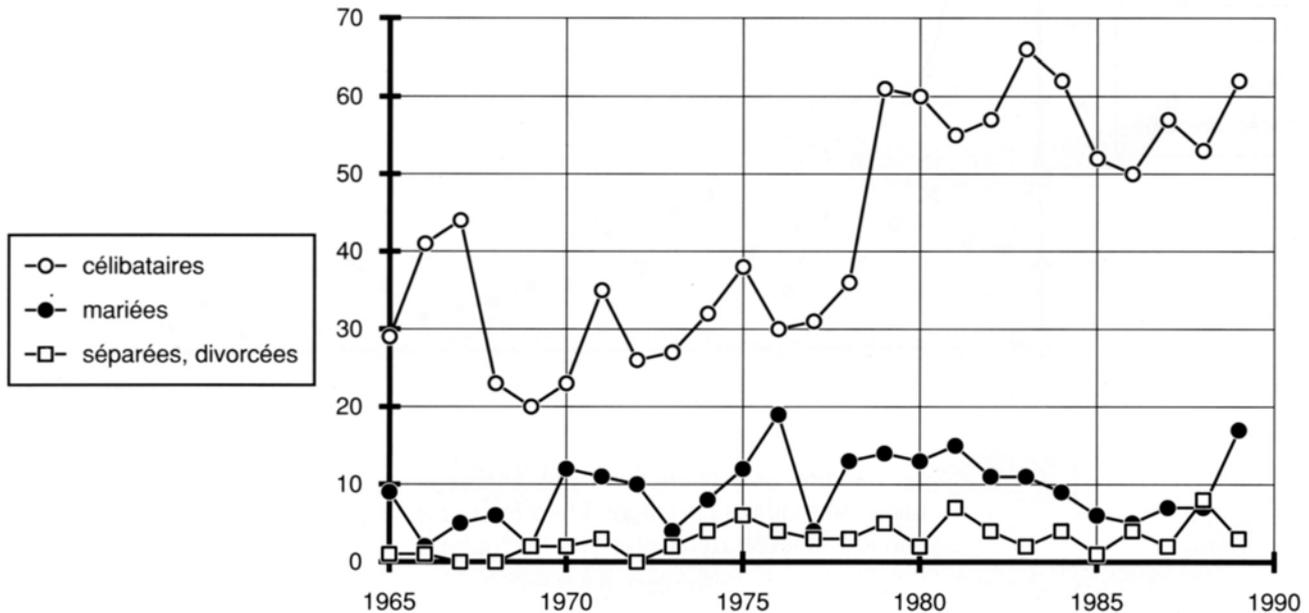
Le nombre des inscriptions présentées par des hommes célibataires se maintient de façon uniforme entre 38 et 54 par année, exception faite de deux grandes fluctuations : l'une à la baisse (34 élèves) en 1968, l'autre à la hausse (67 élèves) en 1980.

Le nombre des inscriptions présentées par des hommes mariés a chuté depuis plusieurs années. Si, de 1965 à 1977, il s'est situé dans une fourchette allant de 10 à 20, il reste ces dernières années au-dessous de la barre des 10 unités.

La proportion d'hommes divorcés ou séparés est pratiquement négligeable; elle ne peut pas être prise en considération.

L'évolution des deux principales catégories mentionnées ci-dessus est à l'origine de la diminution du nombre des élèves masculins.

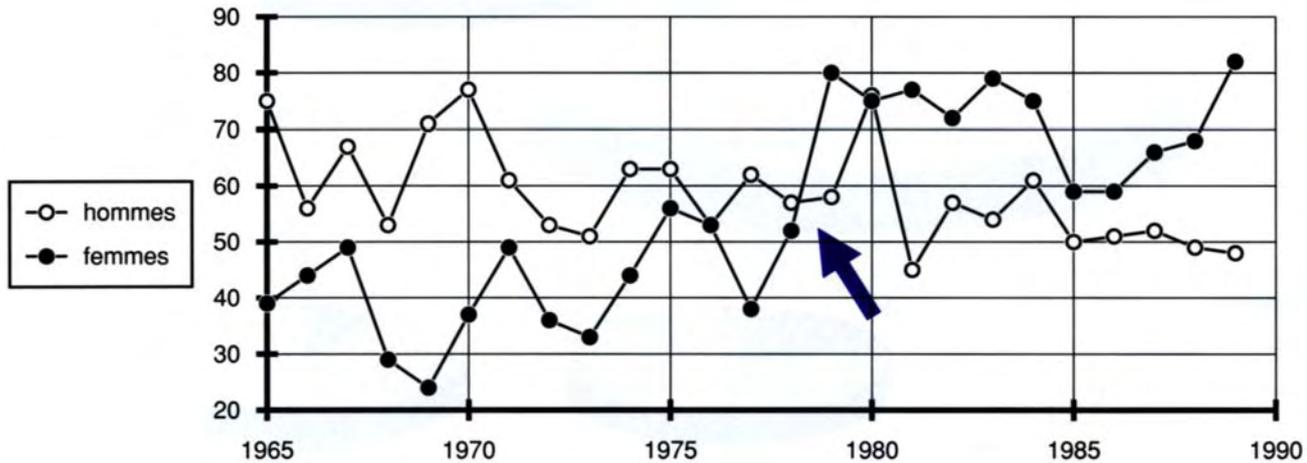
Fig. 5 : Variations annuelles du nombre des inscriptions d'élèves de sexe féminin, selon l'état civil.



Le nombre des inscriptions présentées par des candidates a quasiment doublé depuis que le Gymnase du soir existe.

De 1965 à 1977, le nombre des inscriptions présentées par des femmes célibataires a varié de 20 à 44. En 1979, il passe brusquement à 61 et depuis il n'a cessé de se maintenir dans une fourchette de 50 à 66. A cette progression du nombre de célibataires il faut encore ajouter une légère augmentation des élèves mariées ou divorcées.

Fig. 6 : Répartition annuelle des inscriptions selon le sexe.



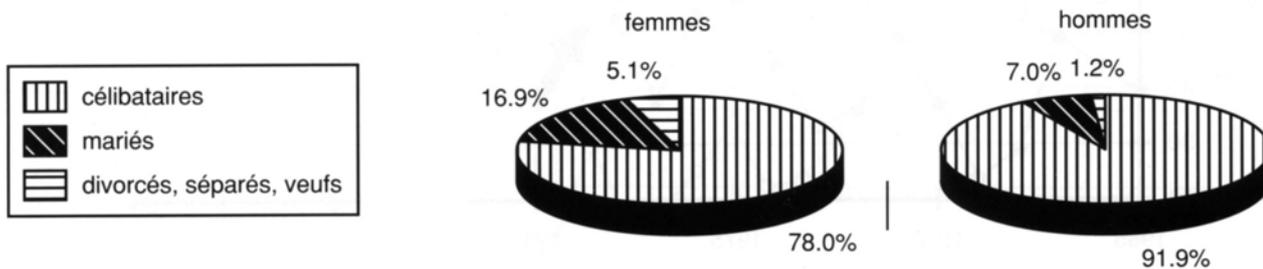
La proportion des inscriptions présentées par des femmes relativement à celles des hommes n'a cessé de croître. De 1965 à 1978, le nombre des candidates reste minoritaire; dès 1979, la tendance s'inverse. Depuis cette date, les inscriptions féminines l'emportent sur les masculines !

Dans quelle mesure cette tendance générale est-elle confirmée par l'analyse de la population des élèves actuels du Gymnase du soir ?

Fig. 7 : Répartition des élèves de l'année scolaire 1989/1990 selon le sexe.



Fig. 8 : Répartition des élèves de l'année scolaire 1989/1990 selon l'état civil, par sexe.

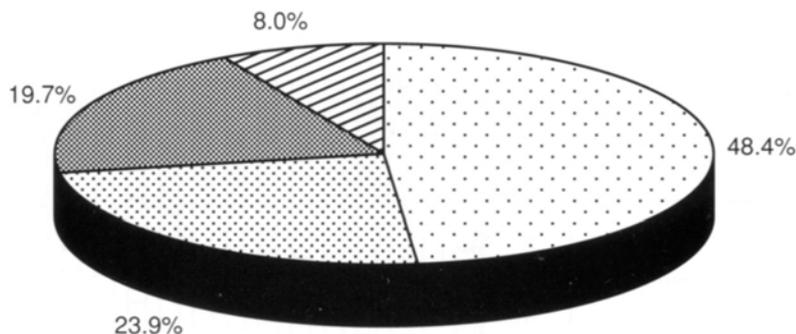
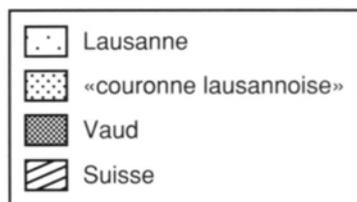


La figure ci-dessus illustre l'augmentation du nombre des sujets féminins. La tendance générale et la tendance actuelle se rejoignent. Depuis quelques années, les femmes sont devenues les principales utilisatrices du Gymnase du soir.

Provenance géographique des élèves

Jusqu'où le Gymnase du soir étend-il son influence ? Etabli d'abord à l'Elysée, transféré ensuite à la Mercerie, au cœur même de la vieille ville, ne risque-t-il pas de n'être fréquenté que par des Lausannois? Afin de répondre à cette question, sa zone de recrutement a été découpée en quatre : la ville de Lausanne, la «couronne lausannoise»¹, le canton de Vaud et la Suisse.

Fig. 9 : Provenance des élèves selon le domicile.

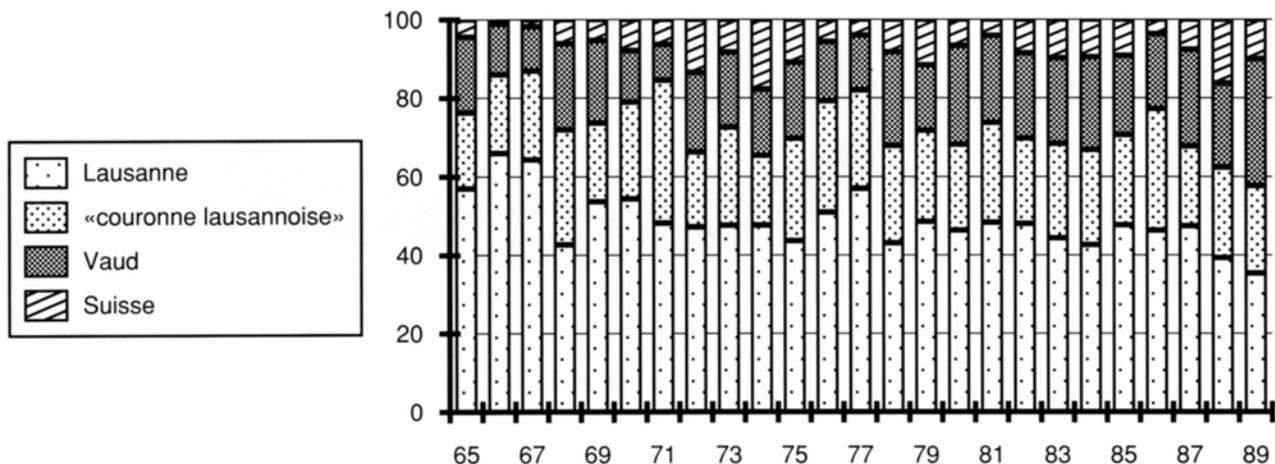


Sur la totalité des élèves ayant fréquenté le Gymnase du soir, près de la moitié provient de la seule ville de Lausanne, un quart de la «couronne lausannoise».

¹ Par «couronne lausannoise» on entend les 41 communes suivantes: Belmont-sur-Lausanne, Crissier, Epalinges, Jouxteins-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Paudex, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Lutry, Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Ecublens, Saint-Sulpice, Cugy, Morrens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cully, Grandvaux, Villette, Denges, Echandens, Echichens, Lonay, Morges, Préverenges, Tolochenaz, Mex, Penthaz, Sullens, Vufflens-la-Ville, Bretigny-sur-Morrens, Froideville, Villars-Tiercelin, Savigny, Chigny, Villars-Sainte-Croix, Vufflens-le-Château, Les Cullayes et Montpreveyres.

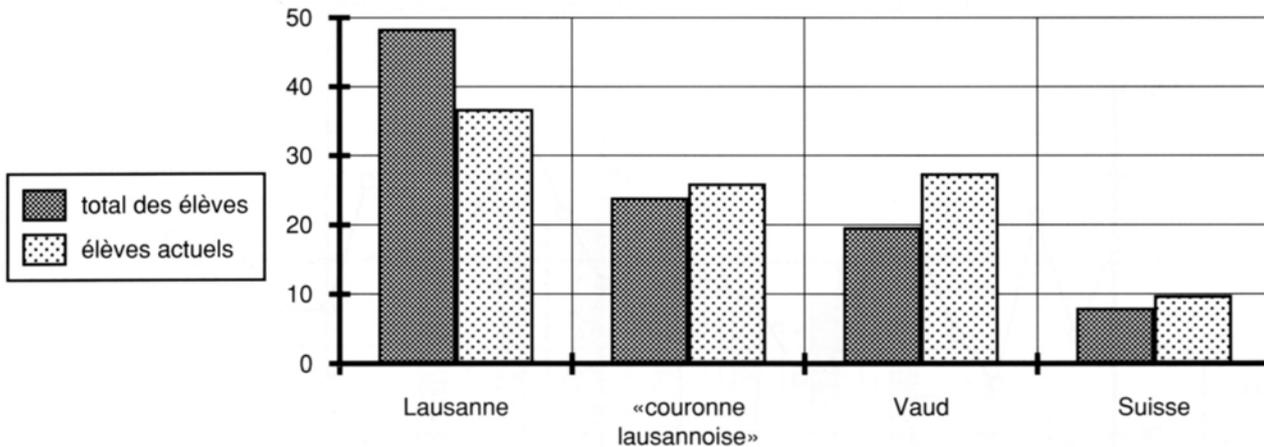
Au cours des années, la provenance géographique des élèves a subi une importante variation : durant les six premières années de son fonctionnement (à l'exception de 1968), le Gymnase du soir a accueilli une majorité de Lausannois. Puis, le recrutement s'est élargi, notamment en direction de la couronne lausannoise et du canton de Vaud, dont le nombre des élèves tend à égaler – voire à dépasser – celui des purs Lausannois.

Fig. 10 : Provenance des élèves selon le domicile par année scolaire.



L'analyse des domiciles des élèves actuels confirme cette évolution : diminution des Lausannois, légère augmentation des élèves habitant la «couronne lausannoise», augmentation sensible des élèves provenant du canton de Vaud, stabilité des étudiants domiciliés dans d'autres cantons.

Fig. 11 : Comparaison des domiciles de l'ensemble des élèves ayant fréquenté le Gymnase du soir et de ceux des élèves de l'année scolaire 1989/1990.



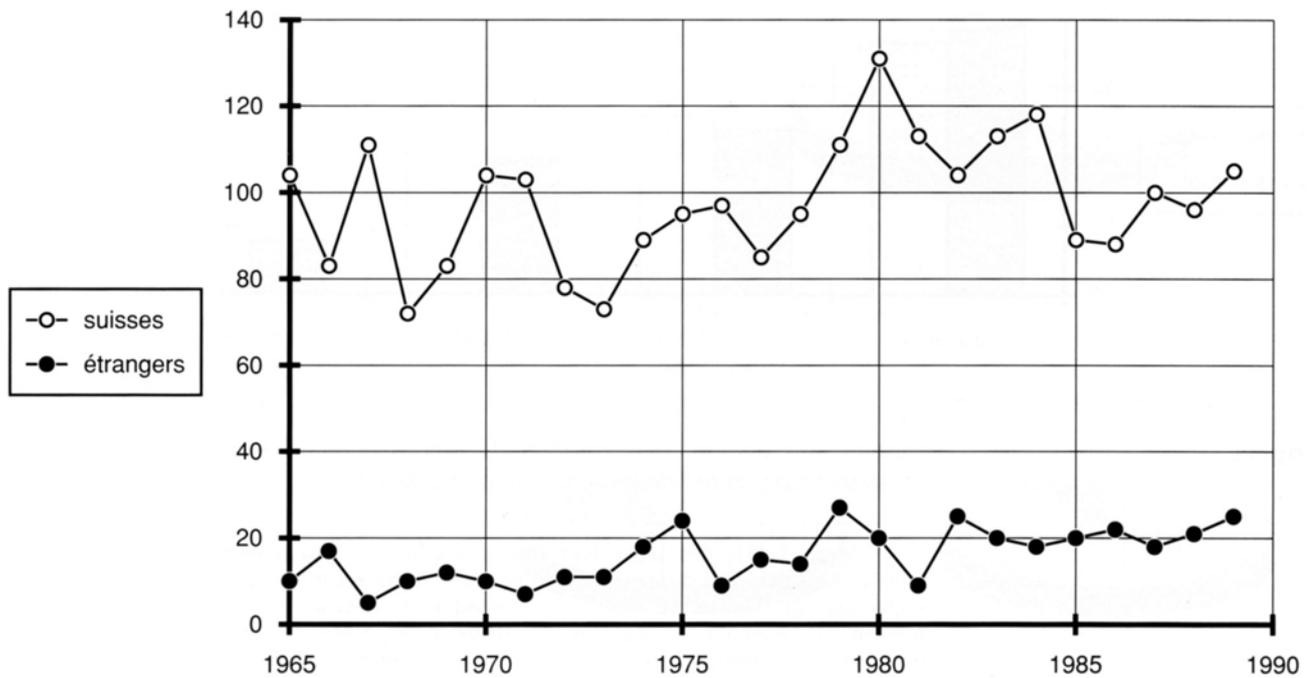
Les étrangers

Depuis son origine, le Gymnase du soir a accueilli 403 élèves étrangers originaires de plus de cinquante pays².

² Voici la liste des pays dont sont originaires les élèves étrangers du Gymnase du soir. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'élèves. Afghanistan (3), Afrique (1), Algérie (7), Allemagne (3), Angola (3), Argentine (2), Arménie (1), Australie (1), Autriche (5), Belgique (8), Benin (1), Bulgarie (3), Burkinabé (1), Cameroun (3), Canada (6), Chili (3), Corée du Sud (1), Cuba (1), Egypte (5), Espagne (57), Ethiopie (3), Finlande (2), France (75), Grande-Bretagne (5), Grèce (2), Guinée (3), Haïti (2), Haute-Volta (1), Hollande (7), Hongrie (6), Ile-Maurice (2), Iran (8), Irlande (2), Israël (2), Italie (96), Jamaïque (1), Jordanie (1), Liban (1), Liechtenstein (1), Luxembourg (3), Madagascar (1), Malaisie (1), Maroc (9), Niger (1), Norvège (1), Pologne (4), Portugal (14), Ruanda (1), Salvador (1), Suède (1), Tchécoslovaquie (3), Togo (1), Tunisie (8), Turquie (2), Uruguay (2), USA (4), Vénézuéla (1), Yougoslavie (6), Zaïre (4).

Pendant les premières années du Gymnase du soir, une dizaine d'élèves étrangers y sont inscrits. Ces dernières années, ce nombre se stabilise autour de la vingtaine.

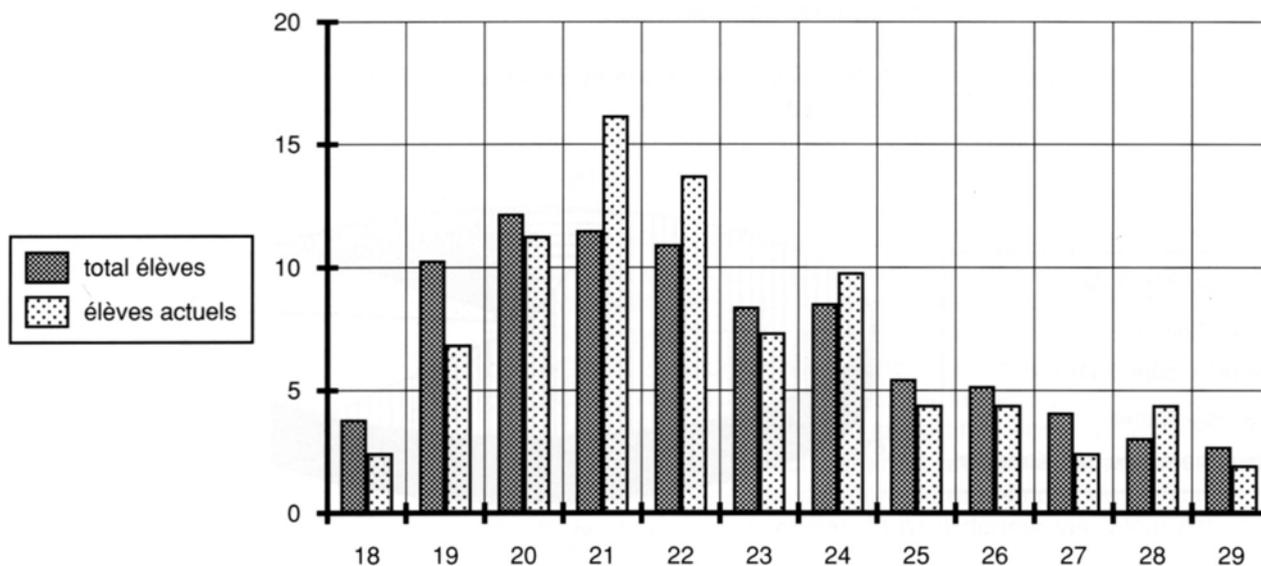
Fig. 12 : Etudiants étrangers et suisses par année d'entrée.



L'année scolaire 1989/1990 marque-t-elle le début d'une nouvelle évolution ? Sur 204 étudiants, on compte 38 étrangers pour 166 Suisses.

L'âge des élèves

Fig. 13 : Comparaison des âges d'entrée de l'ensemble des élèves ayant fréquenté le Gymnase du soir et de ceux des élèves de l'année scolaire 1989/1990.

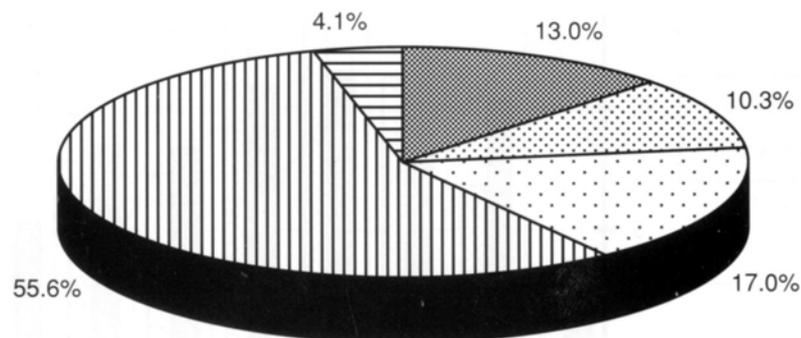
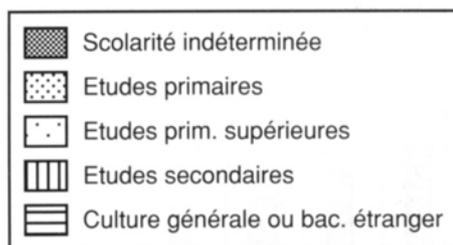


Sur la base de l'ensemble de la population ayant fréquenté le Gymnase du soir, l'âge moyen de la majorité des étudiants va de 19 à 22 ans. Pour les étudiants de 1989/1990, il marque un léger décalage : il varie de 20 à 24 ans. Cette évolution témoigne vraisemblablement de l'allongement de la formation initiale. Relevons également que le choix de se réorienter ou de poursuivre des études se fait assez rapidement, peu après des études ou un apprentissage, mais sans avoir obligatoirement derrière soi une longue expérience professionnelle.

**Le cursus scolaire
antérieur à l'inscription
au Gymnase du soir**

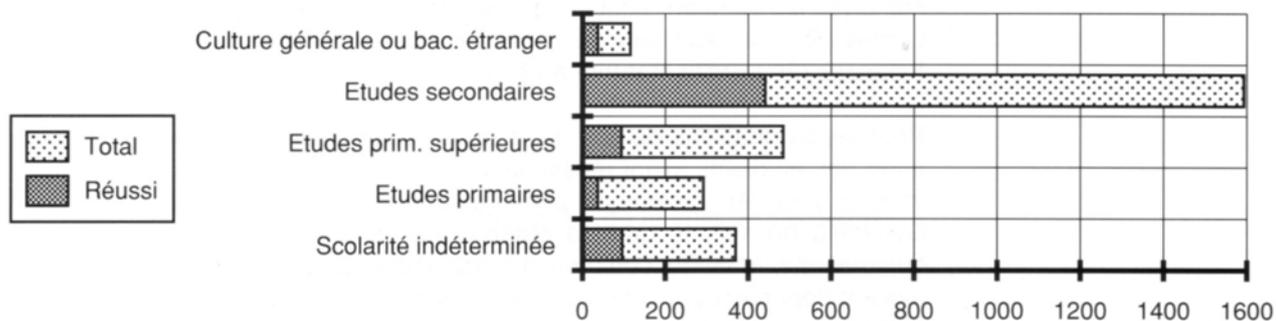
La préoccupation première des fondateurs est d'offrir une seconde chance à ceux qui, pour différentes raisons, n'ont pu accéder aux hautes écoles. La figure 14 illustre l'importance relative des différents cursus de la scolarité obligatoire parcourus par les étudiants du Gymnase du soir.

Fig. 14 : Scolarité obligatoire des élèves inscrits au Gymnase du soir.



Plus de la moitié des étudiants inscrits sont issus du secondaire. Un quart provient de primaire et de primaire supérieure (au sens traditionnel de ces termes). Les réorientations paraissent bien être, dès l'origine, le fait de jeunes adultes ayant bénéficié d'une scolarité autre qu'élémentaire. En témoigne le faible pourcentage des élèves issus du primaire.

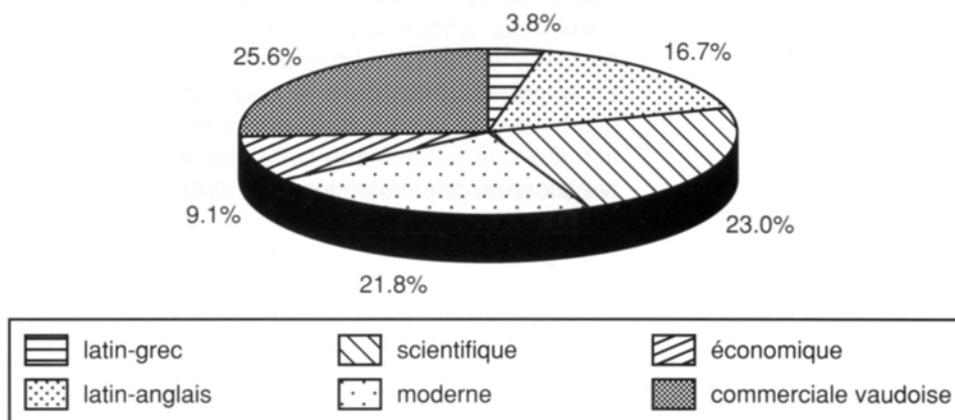
Fig. 15 : Evaluation du taux de réussite en fonction de la scolarité antérieure.



Plus la formation scolaire de base est élevée, plus il est possible d'envisager avec succès une réorientation scolaire.

Les choix au Gymnase du soir et le taux de réussite

Fig. 16 : Répartition des réussites par type de maturité.



Les préparations les plus choisies (entre parenthèses, le taux de réussite) sont la maturité D (20%), la maturité commerciale vaudoise (24%), la maturité C (26%), le préalable SSP (34%), la maturité E (16%), viennent ensuite la maturité B (31%) et le préalable Lettres (32%) et pour terminer la préparation au CMS, le préalable Sciences (29%) et la maturité A (37%).

Pour les gymnasiens du soir issus de l'enseignement primaire, le quart des étudiants ayant réussi ont obtenu une maturité D. En revanche, pour les anciens de primaire-supérieure ayant achevé le Gymnase du soir, le quart a obtenu une maturité C et un cinquième une maturité commerciale vaudoise. Quant à ceux qui avaient déjà parcouru l'enseignement secondaire et qui ont acquis un titre donnant accès à l'Université, 15% ont réussi un préalable SSP et 13% une maturité commerciale vaudoise.

En guise de conclusion...

Le Gymnase du soir, qui a accueilli jusqu'à ce jour 2'862 élèves, obtient avec 711 examens réussis un taux de réussite global de 24,8% pour un taux d'abandon de 75,2%. Les raisons les plus souvent invoquées pour justifier les abandons sont l'impossibilité de trouver un temps suffisant à consacrer aux études du soir en travaillant par ailleurs à plein temps, les difficultés d'ordre familial et parfois financières. Parfois aussi la possibilité d'obtenir des promotions intéressantes dans le cadre professionnel sur le simple fait d'avoir acquis des connaissances nouvelles sur la seule fréquentation des cours, sans que cette acquisition d'un savoir nouveau soit sanctionnée par l'obtention d'un diplôme.

Viviane Prats

Comité de direction

Délégués de l'Etat de Vaud

BURNAND Pierre-Marc

MORIER-GENOUD Gabriel

REYMOND Daniel

vacat

Délégués de la ville de Lausanne

BOVARD Michel, président

CUENDET Marc-Henri

MARMILLOD Raymond

SUEUR René

Représentants de l'Assemblée générale

AVONDO Jean-Paul

DESCLOUX Jean

MUDRY Philippe

un délégué de la SVMS

un délégué de l'USV

* * *

Le directeur assiste aux séances

Professeurs

Mesdames et Messieurs

ALTWEGG Pierre
ALVAREZ Angel
AUBERT Denis
AUBERT-Schulze Jutta
AUBERT Olivier
AVIOLAT Claude
BELLOMO Laverrière Maria-Thérèse
BLANC Jean-François
BOLANZ Annerose
BURKHALTER Christine
BURNENS Marc
COUTAZ Brigitte
CUENOT Georges
CUENOT Jean
DESARZENS-Plancherel Colette
DUFロン Yves
DURUSSEL Rudaz Monique
FAVRE Francis
GAUTHIER Philippe
GFELLER René
GIROD Irène
GUENAT Pierre
HENNY Erika
HUTTER Roland
IRONDELLE Jean-Pierre
JAQUEROD Pierre
JAQUIER Pierre
JUNOD Pierre
KAUFMANN Lyonel
KRENGER Pierre
LAGOTTO Carlo
LAVANCHY Pierre
LEHMANN Blanca
LOPEZ Thomas
MARTINEZ Christian
MARVILLE Jean-Pierre
MASSON-Berger Françoise
MAYOR Claude-Alain
MEYLAN Gérald
MICHIELIN Jean-Claude
MORIER Roger
PAASONEN Aino
PAUCHON Luc
PEREIRA Anthony
PFEFFERLE Corinne
QUENDOZ Bernard
RABATTONI Jacques
RIEBEN Pierre-André
RIGOLIO Giannino
ROCCHI Lunder Cinzia
ROUILLER Jean-Claude
SALZMANN Yvan
SCHALLER-Clot Marisa
SPYCHER Roland
SULLIGER Gilbert
SUSSTRUNK Jean-Bernard
TSCHUMI Jean-Raymond
TSCHUMI Laurent
UDRY Michel
WAHLEN Jean-François
WILLIAMS Alexander
ZUBER Alain

Table des matières

Préface	5
Pierre Cevey, président du Conseil d'Etat	
Le Gymnase du soir : une école-passerelle	7
Jean-Jacques Schilt, conseiller municipal, Lausanne	
Propos présidentiels	9
Michel Bovard, président du Comité de direction	
Le Gymnase du soir : la promotion des talents	11
Jean-Claude Michielin, directeur	
Pages d'histoire	15
Marc Jaccard, ancien directeur	
François Reymond, ancien directeur	
Jean-Claude Michielin, directeur	
Michel Bovard, président du Comité de direction	
Témoignage	39
Monique Durussel Rudaz	
Interrogations sur l'enseignement de la littérature	41
Pierre Lavanchy	
Message d'un étudiant	45
Jean-François Dumas	
Regards statistiques	49
Viviane Prats	
Comité de direction	63
Professeurs	64

Plaquette éditée par le Comité de direction du Gymnase du soir.

Photographies : Raymond Marmillod, Nicolas Frichot et
des élèves de 2^e année maturité.

Dessins : Wido de Marval.

Couverture : Imprimerie E. Ruckstuhl SA, à Lausanne.

Mise en page : Service des écoles professionnelles
de la ville de Lausanne.

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer le 12 octobre 1990
sur les presses de l'Imprimerie E. Ruckstuhl SA, à Lausanne.

